



15 SEP. 2022

### **Question au sujet la qualité de l'eau du puits du Botza**

Monsieur le Président de la municipalité  
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux

Lors de la séance du 2 mars 2020, j'avais déjà déposé une question similaire sur la qualité des eaux de notre commune.

Le 17 juillet 2020, vous m'aviez répondu que les eaux potables du secteur Botza étaient « tout à fait conformes à la norme fédérale pour le Chlorothalonil et tous ses métabolites ».

Un mois plus tard, le 18 août 2020, via la radio locale, il était porté à la connaissance de la population que notre commune devra prendre des mesures suite à la mise en évidence qu'une analyse sur deux a enregistré un taux trop haut.

Cela fait maintenant plus de deux ans de monitoring trimestriel de cette situation selon l'information communiquée dans le Vétrozspective d'octobre 2020.

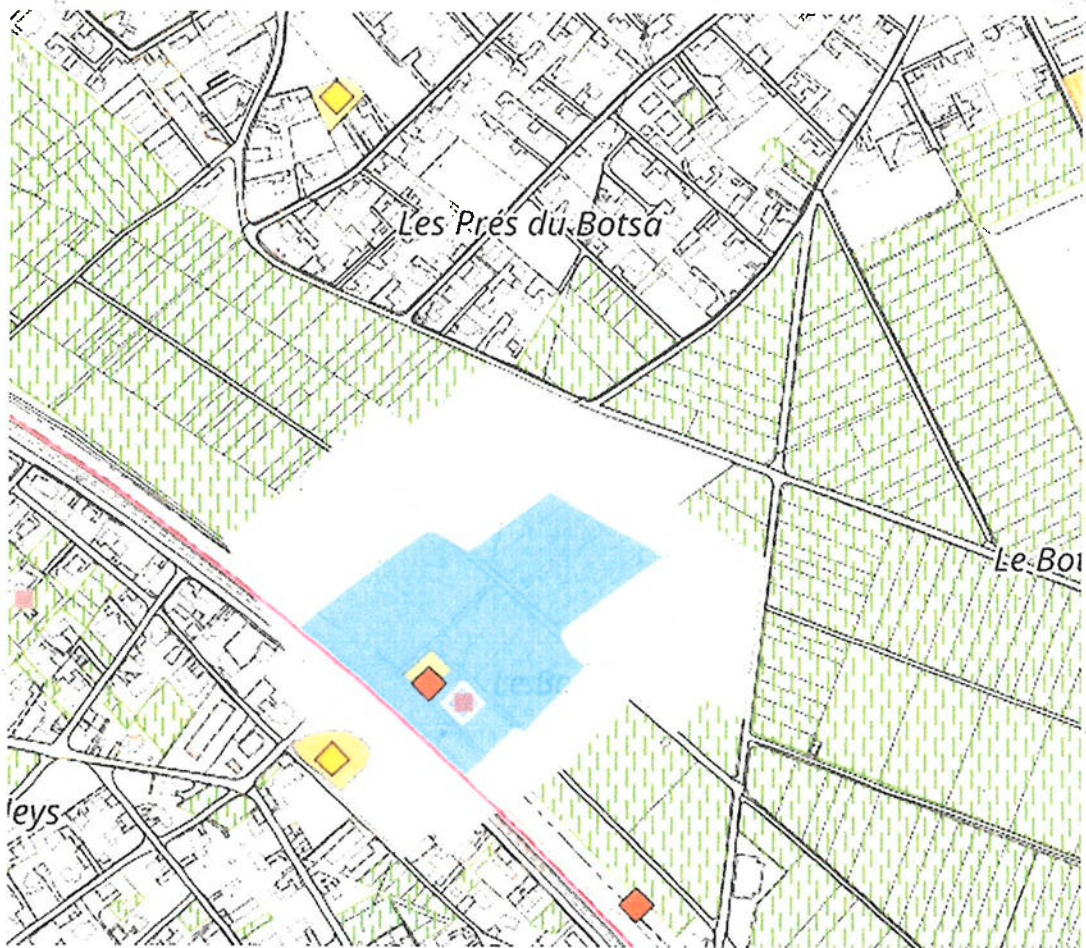
Dans le journal communal, vous avez publié les résultats de chaque prélèvement. Serait-il possible de nous transmettre l'ensemble des résultats de fin mars 2020 au jour de votre réponse à cette question?

Lors de la séance du Conseil général du 14 décembre 2020, le Conseil municipal avait précisé que le puits du Botza servait d'appoint.

Néanmoins, avec la raréfaction de la disponibilité de l'eau qui se dessine à l'avenir, même dans notre canton, quel futur est-il envisagé pour ce puits ?

Si d'appoint, il devrait servir plus régulièrement, quelles mesures la commune a prise ou va prendre dans l'environnement des trois zones S, voire plus large que la zone de protection éloignée (zone S3) du captage afin de diminuer les sources de pollutions ?

S'il n'est plus possible de garantir une exploitation d'une eau de qualité potable, quelle solution la commune envisage-t-elle pour assurer, dans l'avenir, son approvisionnement sans ce puits ?



Source de la carte : MAP-Sit de la commune

Carré orange – sites pollués selon Osites – activité militaire – assainissement terminé

Carré jaune – site de stockage d'ordures – pollué, mais ne nécessite ni surveillance, ni assainissement – investigation technique

Carré violet – source du Botza

Couleurs bleues : zones de protection

Je vous remercie pour vos réponses écrites et vous présente mes salutations distinguées.

Xavier Berthouzoz

Vétroz, le 20 juin 2022

*urgence le jour pour traitant*

*12/05/22*

CONSEIL GENERAL DE VETROZ  
Pierre-Michel VENETZ  
Président  
Rue du Pont 39  
1963 VETROZ